



ECHOS

des Défenseuses

Bulletin N°001

Date de publication: Mai 2026



À la une :

- Lancement du Mouvement des Femmes Défenseurs des Droits Humains AO
- Projet : «Renforcer la Protection des Femmes Défenseuses des Droits Humains en Afrique de l'Ouest»
- Le MFDDH AO au cœur d'un plaidoyer pour l'entrée en vigueur de la Convention de l'Union africaine sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles

Editorial :



P. Marthe Coulibaly
Directrice du MFDDH AO

Le 13 juin 2024 a été officiellement lancé à Abidjan en Côte d'Ivoire le Mouvement des Femmes Défenseuses des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest (MFDDH-AO). Ce lancement n'est pas seulement la naissance d'une nouvelle structure, mais aussi l'affirmation d'une vision, celle d'une Afrique de l'Ouest où les femmes engagées dans la défense des droits humains sont reconnues, protégées par les autorités nationales et internationales et pleinement autonomisées dans le but de contribuer à la protection des Femmes défenseuses des droits humains. Notre région est riche de femmes courageuses qui, souvent dans l'ombre, portent la voix des communautés, défendent la dignité humaine et s'opposent aux injustices. Elles sont présentes dans les villages, les quartiers urbains, les associations locales et les réseaux transnationaux. Pourtant, trop souvent, elles sont exposées à des menaces, à des violences, à l'isolement, travaillant parfois dans des contextes difficiles. Le MFDDH-AO est né pour répondre à cette

urgence : créer une plateforme régionale qui amplifie leur voix, renforce leur résilience et leur offre des outils concrets pour continuer leur mission vitale. Notre Mouvement repose sur des valeurs claires : la non-discrimination, la solidarité et la reconnaissance de divers contextes dans lesquels les femmes défenseuses opèrent. Qu'elles travaillent sur des thématiques locales ou régionales, nous voulons leur offrir un espace de collaboration, les connecter à des réseaux similaires et promouvoir leur participation dans les foras régionaux et internationaux. Car il est plus que nécessaire que les femmes défenseuses soient visibles, entendues et prises en compte dans toutes les instances où se décide l'avenir de nos sociétés.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons défini des stratégies concrètes. Le renforcement des capacités en sécurité physique et numérique est une priorité, car protéger celles qui protègent les autres est un impératif moral. Nous mettons en place un système d'alerte précoce et de réponse rapide, afin que chaque

femme défenseure puisse compter sur un soutien immédiat en cas de menace ou de risque élevé. Nous développons des outils spécifiques pour mitiger les risques, et nous portons un plaidoyer constant auprès des autorités nationales et internationales. Enfin, nous travaillons à l'autonomisation des femmes défenseures en situation de vulnérabilité, car leur indépendance est la clé de leur force.

Mais notre ambition dépasse la seule protection. Nous voulons rappeler le rôle fondamental que jouent les femmes défenseures dans la construction d'un avenir plus juste et équitable.

Les FDDH ne doivent pas être dans une posture de victimes à protéger du fait de leur travail de dénonciation des violations des droits humains mais elles sont des actrices du changement, des promotrices du respect des droits humains, des bâtisseuses de paix, des gardiennes de la démocratie et de la justice

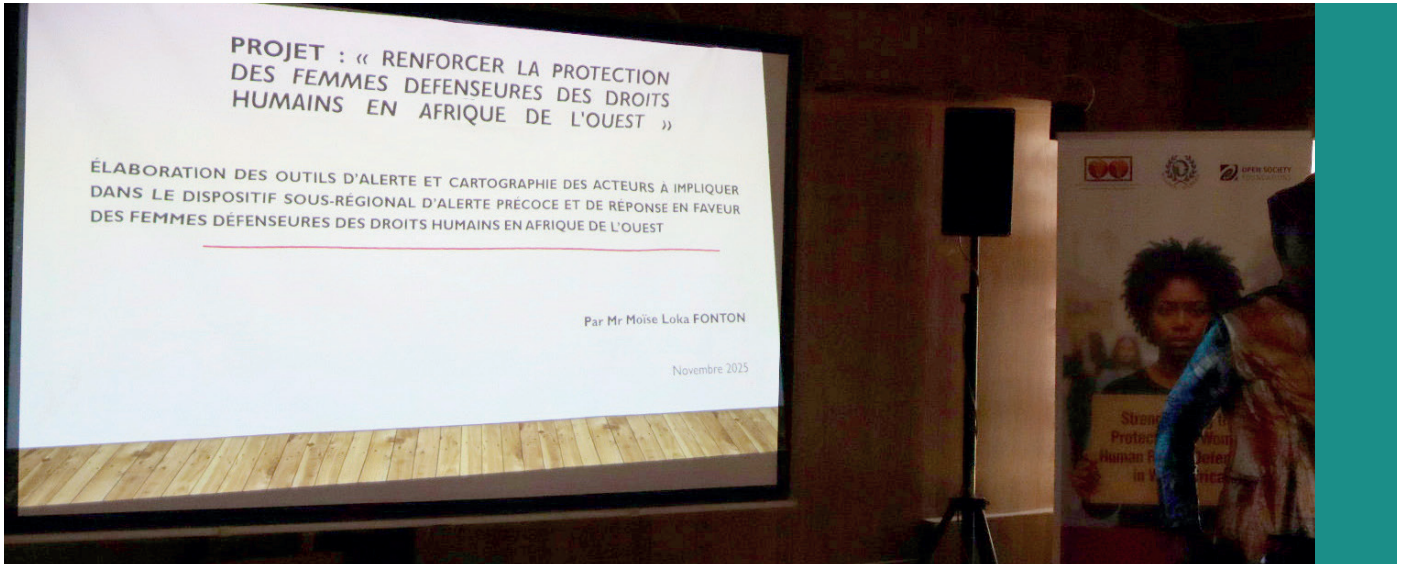
sociale et méritent accompagnement et protection dans l'exercice de leur travail.

Le lancement du MFDDH-AO, un programme du Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH) est donc une étape décisive. Il marque l'entrée des femmes défenseures dans une dynamique sous-régionale structurée, portée par le ROADDH, qui couvre 16 pays. Ensemble, nous voulons transformer les défis en opportunités, les menaces en solidarités, et les luttes individuelles en victoires collectives.

A toutes les femmes défenseures de l'Afrique de l'Ouest, je dis : ce Mouvement est le nôtre. Il est né de nos combats en tant que femmes défenseures des droits humains ; il se nourrit de nos expériences, et il grandira grâce à notre engagement.



Lancement du Mouvement des Femmes Défenseuses des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest : Un nouveau souffle pour la protection et l'autonomisation



La Coalition Ivoirienne des Défenseurs des Droits Humains (CIDDH) a officiellement lancé le 13 juin 2024 à Abidjan (RCI) le Mouvement des Femmes Défenseurs des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest (MFDDH-AO), une initiative régionale ambitieuse dédiée à la protection, la reconnaissance et l'autonomisation des femmes engagées dans la défense des droits humains.

Officiellement lancé le 13 juin 2024 à Abidjan (RCI), le Mouvement des Femmes Défenseurs des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest (MFDDH-AO), est un programme novateur qui vise à créer une dynamique participative et inclusive pour les FDDH dans la région. Il s'agit d'une plateforme sous régionale conçue pour amplifier leurs voix, renforcer leur résilience et répondre de manière urgente et durable à leurs besoins spécifiques en matière de

protection.

Le Mouvement repose sur les valeurs de non-discrimination et de reconnaissance des contextes variés dans lesquels les FDDH opèrent, qu'il s'agisse de thématiques locales ou régionales il cherche à faciliter leur collaboration avec les mécanismes de protection des droits humains, à les connecter à d'autres réseaux similaires, et à promouvoir leur participation dans les foras régionaux et internationaux.

Des stratégies concrètes pour une protection efficace

Les principales bénéficiaires de ce programme sont les femmes défenseuses des droits humains de l'Afrique de l'Ouest, qui œuvrent souvent dans les conditions difficiles pour promouvoir la démocratie, le développement, la paix et la justice sociale. Pour atteindre ses objectifs, le Mouvement déploie une série

d'actions ciblées dont :

- Le renforcement des capacités en sécurité physique et numérique ;
- La mise en place d'un système d'alerte précoce et de réponse rapide ;
- La mise à disposition d'outils spécifiques pour mitiger les risques ;

- Le plaidoyer auprès des autorités et institutions nationales et internationales et
- L'appui à l'autonomisation des femmes défenseurs en situation de vulnérabilité.

Au-delà de la protection, le Mouvement vise à faire connaître le rôle fondamental que jouent les FDDH dans la construction d'un

avenir plus juste et équitable pour tous. En les soutenant, c'est toute la société qui gagne en cohésion, en résilience et en progrès. Le lancement du Mouvement marque ainsi une étape décisive

dans la lutte pour les droits humains en Afrique de l'Ouest, en plaçant les femmes au centre de l'action et du changement. En rappel, le MFDDH-AO, est un programme du Réseau Ouest

Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH), un Réseau qui couvre 16 pays en Afrique de l'ouest.

Renforcer la Protection des Femmes Défenseuses des Droits Humains en Afrique de l'Ouest : Un projet innovant du ROADDH



Le projet est mis en œuvre par la Coalition Ivoirienne des Défenseurs des Droits Humains (CIDDDH) pour le compte du Mouvement des Femmes Défenseuses des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest (MFDDH AO), un programme du Réseau Ouest Africain des

Défenseurs des Droits Humains (ROADDH) pour une durée de 3 ans (2025 - 2028).

L'Afrique de l'Ouest est la zone d'intervention du projet avec un accent particulier sur les pays du Sahel.

L'objectif général est de contribuer

au renforcement de la protection des Femmes Défenseuses des Droits Humains (FDDH) de l'Afrique de l'Ouest.

Au nombre des activités nous avons 4 étapes :

1 Développement d'outils d'alerte et de réponse sous régionale



3 Bien-être des FDDH relocalisées



2 Protection et de sécurité des FDDH de la sous-région



4 Réinsertion socio-professionnelle des FDDH d'Afrique de l'Ouest relocalisées



Durabilité et impact :

Le projet permettra d'avoir un mécanisme de protection renforcée et spécifique pour les femmes défenseuses des droits

humains à risque de la sous-région et connecté à d'autres initiatives de relocalisation. Des méthodes innovantes seront introduites dans

la stratégie d'alerte et de réponse sous-régionale face aux attaques sur les réseaux sociaux et d'autres formes d'attaques.

Abidjan : vers une harmonisation des mécanismes de protection des Femmes Défenseuses des Droits Humains en Afrique de l'Ouest



Du 24 au 26 février 2026, Abidjan a accueilli une séance de réflexion consacrée à la complémentarité des initiatives de protection et de relocalisation des défenseurs des droits humains, avec une attention particulière portée aux femmes défenseuses.

Organisée par la Coalition Ivoirienne des Défenseurs des Droits Humains (CIDDDH) en partenariat avec le Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH), pour le compte du Mouvement des Femmes Défenseurs des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest (MFDDH AO), cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un projet visant à renforcer la sécurité des femmes défenseuses grâce à la mise en place d'un mécanisme

d'alerte précoce sous-régional. L'objectif principal de l'atelier était de créer un espace de dialogue permettant d'harmoniser les initiatives et mécanismes existants de protection et de relocalisation. Les participants - représentants d'organisations dotées de programme de protection / relocalisation. ils ont partagé leurs expériences et analysé les forces et faiblesses des dispositifs déjà en place.

Les discussions ont également porté sur des thématiques cruciales telles que l'inclusion des groupes vulnérables, la communication sécurisée et le financement des programmes. Ces échanges ont permis de dégager des pistes concrètes et de rédiger une feuille de route commune, définissant les orientations clés pour renforcer la complémentarité des actions.

En Afrique de l'Ouest, les femmes

défenseuses des droits humains sont souvent confrontées à des menaces spécifiques liées à leur engagement. La rencontre d'Abidjan marque une étape importante dans la construction d'une réponse collective et coordonnée, en mettant au cœur des débats la nécessité de garantir leur sécurité et leur capacité à poursuivre leur travail.

À travers cette initiative, la CIDDDH et le ROADDH réaffirment leur volonté de bâtir une solidarité régionale et de renforcer les mécanismes de protection, afin que les Défenseurs des droits Humains (DDH) en général et les Femmes Défenseuses des Droits Humains (FDDH) en particulier puissent continuer à jouer pleinement leur rôle dans la sous-région.

Le MFDDH AO au cœur d'un plaidoyer pour l'entrée en vigueur de la Convention de l'Union africaine sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles



A l'invitation d'Avocats Sans Frontières Canada et de ses partenaires – la Commission de l'Union Africaine, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, ainsi que la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO)

– le Mouvement des Femmes Défenseuses des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest (MFDDH AO) a pris part à un atelier régional de dissémination et de plaidoyer consacré à la Convention de l'Union africaine sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (AUCEVAWG). Adoptée en février 2025, cette Convention constitue une avancée

majeure pour la protection des droits des femmes et des filles sur le continent. Seuls 7 États l'ont signée à ce jour or pour qu'elle entre en vigueur, il faut au moins 15 ratifications. L'atelier visait donc à renforcer la mobilisation de la société civile et à encourager un dialogue constructif avec les États membres de l'Union africaine afin d'accélérer ce processus.

Le rôle central du MFDDH AO

La Coordinatrice de la Coalition Ivoirienne des Défenseurs des Droits Humains (CIDDDH) et Directrice du MFDDH AO, Mme P. Marthe COULIBALY a représenté le MFDDH AO et a eu l'honneur de faciliter un des travaux de groupe et a modéré un panel stratégique intitulé : « Dialogue interactif sur les perspectives

panafricaines de la Convention : forces, faiblesses et stratégies pour y remédier ». Par son engagement, elle a contribué à structurer les réflexions et à orienter les actions de plaidoyer, coordonnées nécessaires pour atteindre l'objectif de ratification. « Le MFDDH AO fidèle à sa mission de défense et de

promotion des droits humains, salue cette initiative et entend apporter sa contribution aux campagnes de sensibilisation et de plaidoyer qui seront menées dans la région » a soutenu la Directrice du Mouvement lors de ses interventions.

Une rencontre de haut niveau

L'atelier a également bénéficié de la présence de personnalités de premier plan, telles que l'Honorable Commissaire Idrissa Sow, Président de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, et l'Honorable Commissaire Janet

Ramatoulie Sallah Njie, Rapporteuse spéciale sur les droits de la femme auprès de la Commission. Leur participation a renforcé la légitimité et l'impact des discussions.

Programme de protection du MFDDH AO : DES FEMMES TEMOIGNENT

(Pour des raisons de sécurité, l'identité des femmes ayant partagé leur témoignage n'est pas révélée)



"J'ai quitté mon pays en pleine nuit sans prévenir personne avant de contacter une organisation qui m'a mis en contact avec le Mouvement des Femmes Défenseurs des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest (MFDDH-AO). Les menaces étaient devenues trop lourdes à porter".

"Mon engagement en faveur de la protection d'un groupe de personnes marginalisées dans la société m'a valu des menaces téléphoniques, des intimidations, des attaques physiques et des représailles. J'ai été victime d'interpellation au regard des enquêtes que je mène dans le cadre de mon travail. J'ai également été déjà placée en garde à vue pour des besoins d'enquête par les autorités locales et ensuite remise en liberté. Face à la situation devenue préoccupante et inquiétante, m'exposant à d'énormes risques, j'ai décidé de quitter le pays avec mes enfants après avoir été en contact avec le MFDDH-AO".

"Dans mon pays d'origine, j'étais membre d'un mouvement de dénonciation d'une taxe imposée aux citoyens. Certains membres de ce mouvement ont été enlevés. Etant en insécurité et exposée à des risques d'enlèvement, j'ai dû quitter le pays avec mon enfant. Avec le soutien du MFDDH-AO. J'ai pu entamer une activité génératrice de revenus dans mon pays d'accueil afin de subvenir à mes besoins".

Ces témoignages recueillis auprès des Femmes Défenseuses qui ont quitté leur pays d'origine et relocalisées, sont semblables à celles de nombreuses Femmes Défenseuses des Droits Humains (FDDH) vivant en Afrique de l'Ouest. Ils illustrent la triste réalité que vivent celles qui osent défendre la liberté et la dignité.

Face aux violences, intimidations, risques, plaintes arbitraires, des FDDH n'ont eu d'autre choix que de quitter leur pays. Grâce au soutien du MFDDH AO, ces femmes ont pu être relocalisées dans des pays tiers, loin des menaces immédiates. Une relocalisation qui ne constitue pas un exil définitif pour elles, mais une bouée de survie, un espace de répit pour reprendre souffle et envisager l'avenir. Dans leur pays d'accueil, ces FDDH bénéficient de l'accompagnement du MFDDH-AO qui se fait sous différentes formes : activités collectives, formations, rencontres solidaires. Des initiatives qui leur permettent de rester actives, de renforcer leurs capacités et de préserver leur engagement citoyen et de développer une solidarité féminine.

Equipe

Rédactrice en chef

P. Marthe COULIBALY

Rédacteurs

**Bonaventure N. MAWUVI
Justine AKAPKPO-TOULAN
Andréa BLA YAO**

Mise en page & infographie

Kangni TEK0-A.